

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que ce Fonds présente, au regard des attentes de l'Autorité des marchés financiers, une communication disproportionnée sur la prise en compte des critères extra-financiers dans sa gestion.

Axiom Obligataire – Part SC EUR(v)
Compartiment de la SICAV de droit luxembourgeois : Axiom Lux

VL & Perf. du mois	Encours du Fonds	SRI ¹	SFDR ²
1366,02 1,66%	€ 449M	Risque plus faible Risque plus élevé 1234567 Rendement probablement plus faible Rendement probablement plus élevé	689

Société de gestion	Axiom Alternative Investments
Structure juridique	SICAV Luxembourgeoise : Axiom Lux
Date de création de la stratégie ⁴	23/07/2009
Date de création de la part	11/05/2016
Date de création du Fonds ⁴	Absorption le 25/01/2019
Code ISIN	LU1876461549
Minimum de souscription	10 000 000 EUR
Devise de la part	EUR
Frais de gestion	0,75%
Frais d'entrée	0% (2% max.)
Frais de sortie	0% (2% max.)
Commission de surperformance	20% (si perf. > à l'indice)
Affectation des résultats	Capitalisation
Fréquence de valorisation	Quotidienne
Règlement / Livraison	Avant 12h / Règlement J+3
Risques principaux	Risque de crédit, risque de contrepartie, risque de liquidité (pour plus de renseignement veuillez consulter le prospectus du fonds)

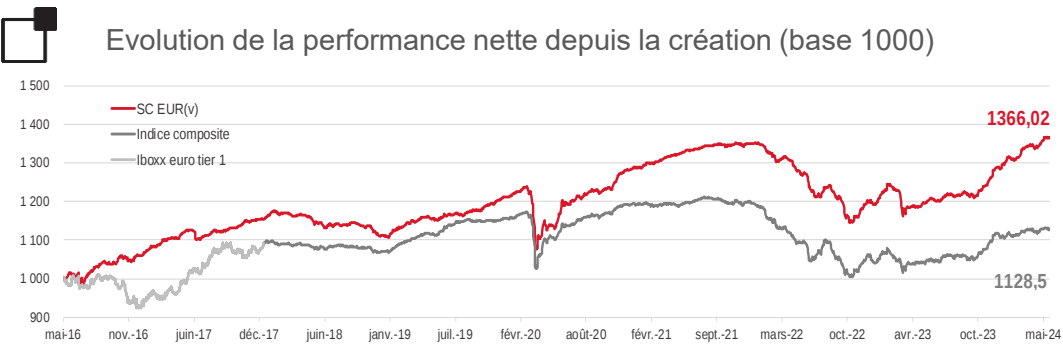
Objectif d'investissement³

L'objectif de ce Fonds est d'atteindre, sur un horizon d'investissement minimum de 3 ans, un rendement (net des frais de gestion) similaire ou supérieur à celui de son indice de référence : indice ICE BofAML Euro Financial (40 %), indice ICE BofAML Euro Corporate (40 %) et indice ICE BofAML Contingent Capital (20 %)⁵. Le Fonds est géré selon le principe de la gestion active et fait référence aux Indices de référence à des fins de comparaison uniquement.

Performances historiques nettes (EUR)

	Performances ⁷ calendaires					
	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Axiom Obligataire – SC EUR(v)	-3,80%	9,09%	5,90%	5,27%	-11,72%	8,12%
Indice de référence	-2,03%	7,80%	3,25%	0,15%	-12,87%	7,32%

	Performances ⁷ cumulées					Performances ⁷ annualisées		
	1mois	YTD	1an	3 ans	5 ans	3 ans	5 ans	Depuis Création
Axiom Obligataire - SC EUR	1,66%	5,93%	13,98%	2,99%	18,67%	0,99%	3,48%	3,95%
Indice de référence	0,64%	1,05%	7,71%	-5,40%	1,29%	-1,83%	0,26%	1,45%



Indicateurs clés

Nombre de positions	135	Sensibilité taux	3,54
Volatilité 5 ans	4,15%	Sensibilité crédit	2,95
Volatilité 3 ans	3,50%	Rendement au call EUR	6,89%
Ratio de Sharpe 5 ans	0,64	Rendement à perpétuité EUR	7,28%
Ratio de Sharpe 3 ans	-0,21	Rating moyen émetteurs (WARF)	BBB+
Spread	400 bps	Rating moyen émissions (WARF)	BB+

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs

Source : Axiom AI | ¹ L'échelle de risque (SRI) représente la volatilité historique annuelle du compartiment sur une période de 5 ans. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds. La catégorie de risque associée au Fonds n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie de risque la plus basse ne signifie pas « sans risque ». Le capital investi initialement n'est pas garanti | ² Se référer à la page 3 du document | ³ Il n'existe aucune garantie que l'objectif d'investissement soit atteint ou qu'il y ait un retour sur investissement | ⁴ Fonds crée sous forme de FCP de droit français le 23/07/2009 avant d'être absorbé par la SICAV Axiom Lux de droit luxembourgeois le 25/01/2019 | ⁵ Informations sur les indices à l'adresse suivante : <https://www.theice.com/market-data/indices> | ⁶ Rendement à perpétuité du portefeuille, hors cash, toutes devises confondues. Le rendement à perpétuité est le taux de rendement du portefeuille avec l'hypothèse que les titres ne sont pas remboursés et conservés à perpétuité | ⁷ Performances nettes de frais



Commentaire de gestion

Équipe de gestion



ANTONIO ROMAN



DAVID BENAMOU

Les actifs risqués ont rebondi en mai alors que les bons du Trésor américains ont recouvré une partie de leurs pertes d'avril. La croissance économique et l'inflation aux États-Unis ont négativement surpris, tandis que la situation est plus contrastée en Europe. Le rendement des bons du Trésor américains à 10 ans a terminé le mois en baisse de 20 bps à 4,5%, tandis que les rendements des Bunds ont augmenté de 3 bps à 2,61%. Le Xover et le Subfin se sont resserrés à respectivement 295 bps et 105 bps, proches de leurs plus bas historiques.

Les banques centrales sont devenues légèrement plus *hawkish* après une série de données décevantes sur l'inflation. Aux États-Unis, l'indice PCE des prix des biens de consommation des ménages et celui des services restent tendanciellement au-dessus de 3%. En Europe, les négociations salariales ont penché en faveur des salariés, principalement en raison du paiement des primes en Allemagne. En mai, l'IPCH a augmenté à 2,9%, poussé par sa composante service qui ressort à +4,1%. Dans l'ensemble, bien que les salaires se modèrent, rien n'indique que l'inflation revienne à 2% prochainement.

En Europe, les fusions et acquisitions ont continué de faire les gros titres. ABN a annoncé l'acquisition de Hauck Aufhauser Lampe, une banque privée de taille moyenne en Allemagne. Des rumeurs circulaient sur des discussions entre EFG et Julius Baer. Après les approbations des actionnaires, les deux opérations britanniques (Virgin - Nationwide et Coopbank - Coventry) se concrétisent et devraient se finaliser fin 2024 ou début 2025. Unicredit envisagerait une acquisition potentielle de FiBank en Roumanie. Dans une interview avec Bloomberg, Emmanuel Macron a indiqué qu'il soutenait les fusions et acquisitions bancaires transfrontalières, même si cela impliquait une cible française.

Sur le plan réglementaire, le paquet CMDI (gestion de crise et garantie des dépôts) de l'UE semble progresser. La proposition étend les outils de résolution aux petites banques, introduit une préférence des déposants à un seul niveau, et clarifie l'interaction entre les systèmes de garantie des dépôts et le fonds de résolution unique. Aux États-Unis, les propositions initiales de la dernière version de Bâle 3 ont été considérablement atténuées, avec une augmentation totale des niveaux de capital requis maintenant estimée à environ 10% contre ~20% initialement. Le gouverneur de la Banque de France, Villeroy de Galhau, a exhorté l'UE à repousser la mise en œuvre des nouvelles réglementations sur le risque de marché afin de s'assurer que les banques européennes ne soient pas désavantagées par rapport à leurs homologues américaines.

Enfin, le spécialiste italien de l'affacturage BFF a été soumis à une interdiction de dividendes et de bonus à la suite d'une enquête de la Banque d'Italie, qui a révélé la mauvaise application de la réglementation relative au risque de défaut.

Les marchés primaires sont restés dynamiques. Aareal est revenu sur le marché avec une émission *senior non-preferred* qui est ressortie à 255 points de base de spread. L'assureur portugais Fidelidade a émis une RT1. Santander, Erste Bank et Intesa ont émis de nouvelles AT1, toutes avec un coupon de 7%. CCF Holdings a annoncé le rachat de son obligation AT1 existante en même temps qu'une nouvelle émission de 200 millions d'euros.

Activité du fonds

Sur le marché primaire, nous avons participé à l'émission de Fidelidade, une obligation RT1 notée BBB- et offrant un rendement de 7,81% en EUR.

Nous avons également acheté une obligation RT1 perpétuelle émise par Pension Insurance Corporation. L'obligation offre un rendement de 8,11% en GBP pour une notation BBB. Nous avons renforcé nos positions sur l'obligation perpétuelle AT1 d'Utmost.

Ces exemples ne constituent pas une recommandation d'investissement



L'équipe de gestion et de recherche



David
BENAMOU
Associé gérant
Directeur des
investissements



Jérôme
LEGRAS
Associé gérant
Directeur de la
recherche



Antonio
ROMAN
Associé
Gérant de
portefeuille



Adrian
PATURLE
Associé gérant
Gérant de
portefeuille



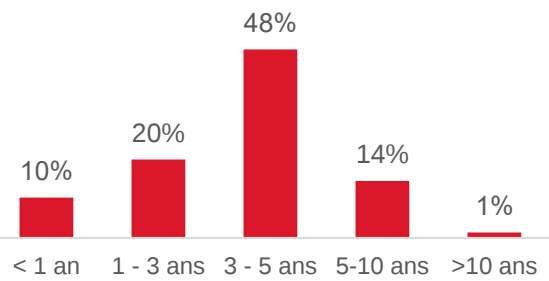
Paul
GAGEY
Gérant de
portefeuille



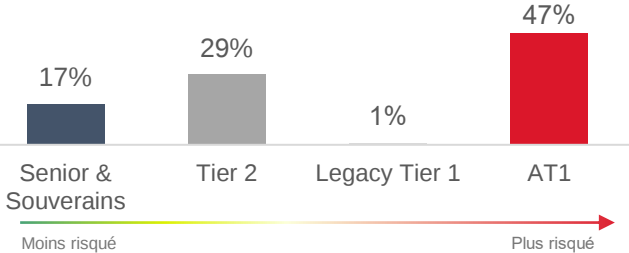
Laura
RAMIREZ
Analyste ESG

Répartition du portefeuille (en % de l'actif)

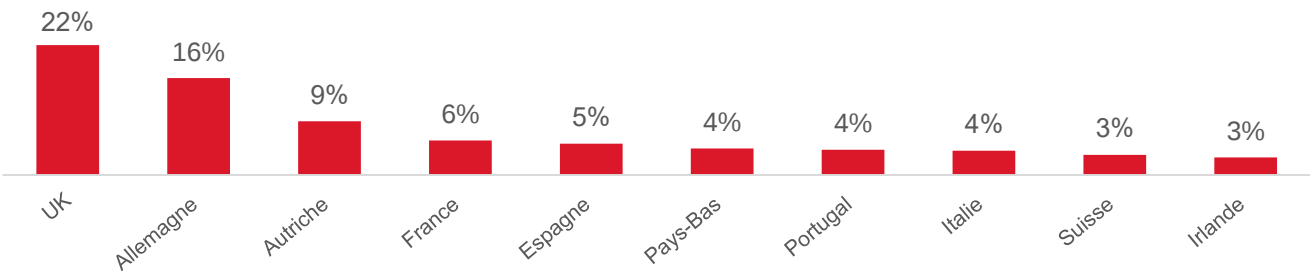
Répartition par maturité¹



Répartition par subordination¹



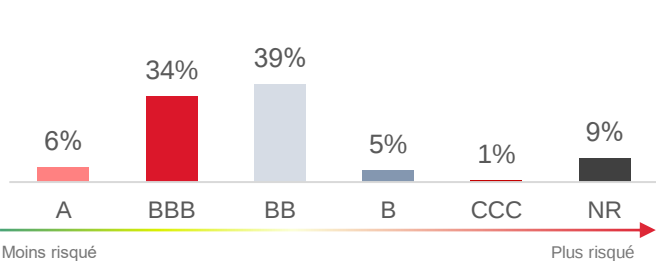
Top 10 pays¹



Les 5 émetteurs principaux²

SAXO BANK	2,59%
FIDELIDADE CIA SEGUROS	2,55%
DEUTSCHE BANK AG	2,15%
MAREX GROUP PLC	2,04%
CAIXABANK SA	1,95%

Répartition par notation³



Glossaire

Subordination de dette	Le principe général est que lorsqu'il n'y aura pas suffisamment d'argent pour rembourser toutes les dettes, la dette subordonnée sera payée après les autres dettes.
Tier 1	Titres non prioritaires en cas de liquidation, ils n'ont pas d'échéance, leur coupon est facultatif et non cumulable. Ce sont les titres de dette les plus risqués et offrant pour cela, des rendements parmi les plus importants.
Obligations Legacy	Dette hybride qui était éligible en tant que capital réglementaire sous Bâle 1 ou Bâle 2 et qui n'est plus éligible sous Bâle 3.
Contingent convertible (Coco)	Titres qui peuvent être convertis en actions dans certaines circonstances, généralement lorsqu'un seuil de ratio de solvabilité a été franchi.

Ce document est réservé uniquement à des investisseurs professionnels au sens de la Directive européenne sur les marchés d'instruments financiers.

Ce document promotionnel est un outil de présentation simplifié et ne constitue ni une offre de souscription ni un conseil en investissement. Ce document ne peut être reproduit, diffusé, communiqué, en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion. L'accès aux produits et services présentés peut faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Le traitement fiscal dépend de la situation de chacun. Le DICI doit être remis au souscripteur préalablement à chaque souscription. Pour une information complète sur les orientations stratégiques, la politique d'exécution et l'ensemble des frais, nous vous remercions de prendre connaissance du prospectus, des DICI et des autres informations réglementaires accessibles sur notre site www.axiom-ai.com ou gratuitement sur simple demande au siège de la société de gestion. Compartiment de AXIOM LUX, société d'investissement à capital variable régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg et agréée par l'organisme de régulation financière (la CSSF) en tant qu'OPCVM. Le prospectus pour la Suisse, le document d'information clé pour l'investisseur, les rapports semestriels et annuels et d'autres informations peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant suisse et du bureau de paiement du fonds : CACEIS, Montrouge succursale de Nyon/Suisse, SA, Route de Signy 35, CH-1260 Nyon. Il se peut que des OPC présents dans le Fonds ne soient pas commercialisables en Belgique. Nous recommandons donc à la clientèle belge de vérifier avec son conseiller en investissement les modalités de souscription dans le Fonds.

Source : Axiom AI | ¹ Répartition en % des obligations hors tout instrument dérivé autre que CDS single-name | ² Hors obligation d'Etat | ³ Uniquement titres obligataires

Notre approche ESG et climat

Méthodologie générale

La sélection de titres prend en compte les outils ESG suivants :

- **Politique d'exclusion** : détermine les exclusions que nous pratiquons en raison de controverses avérées, et de restrictions sectorielles ou thématiques.
- **ACRS - Axiom Climate Readiness Score** : méthodologie propriétaire de notation climat.
- **Base de données ESG** : analyse de la performance ESG des entreprises et leur notation.

Notre méthodologie climat

Le fonds prend en compte la performance climatique des banques et assureurs sous les aspects suivants:



Engagement managérial
(Corporate Engagement)

Détermine le degré de priorité accordé au changement climatique par la direction générale de l'entreprise, sa stratégie climat et ses objectifs, ainsi que le degré de transparence



Gestion des risques et opportunités climatiques
(Climate Risk and Opportunities)

Évalue les processus mis en œuvre et les outils utilisés pour identifier, mesurer et atténuer l'exposition aux risques liés au climat, ainsi que son approche pour saisir les opportunités de la transition énergétique.



Contribution à la transition vers une économie bas carbone
(Climate Contribution)

Évalue la part des investissements et/ou des prêts de l'émetteur dans des entreprises ou des instruments financiers qui contribuent à la transition. Dans le cas des banques, l'augmentation de la température implicite du portefeuille de prêts aux entreprises est calculée.

Principaux indicateurs ESG

Métriques clés

	AXIOM OBLIGATAIRE		Univers	
	Note moyenne	Couverture émetteurs	Note moyenne	Couverture émetteurs
ACRS	41%	34	42%	76
°C	2,7	52	2,8	96
ESG	43	64	48	628

Les scores ACRS, température implicite (°C) et ESG représentent respectivement 38%, 58% et 71% des encours du fonds.

Top 5 positions classées par ACRS

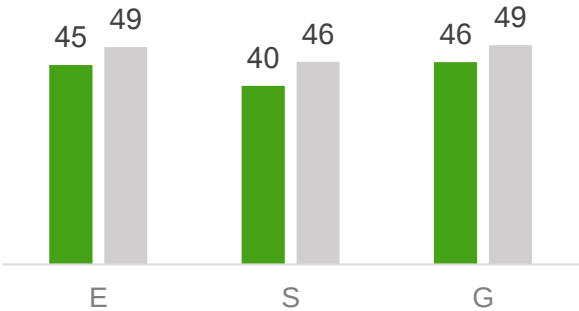
	ACRS	ESG	ITR
DE VOLKSBANK NV	63%	n/a	2,4
LB BADEN-WUERTTEMBERG	56%	39	2,6
COMMERZBANK AG	53%	54	2,7
NATWEST GROUP PLC	52%	51	2,8
HAMBURG COMMERCIAL BANK	49%	n/a	2,4

Plus d'informations sur notre approche climat sont disponibles sur demande.

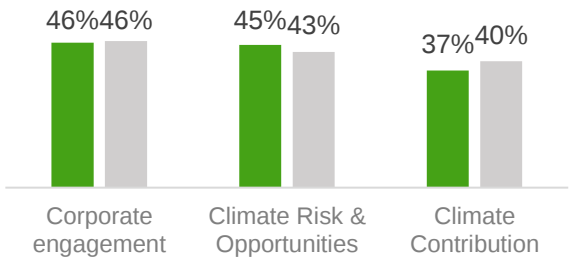
Source : Axiom AI sur la base des données de S&P Market Intelligence, Iceberg datalab, recherche interne | Les estimations présentées ici ne peuvent pas être comparées à d'autres fonds ESG ou climatiques car elles reposent sur une méthodologie propriétaire développée par Axiom AI. Notre méthodologie s'appuie sur des données tierces provenant de fournisseurs de données ESG/Climat qui peuvent contenir des données inexactes ou incomplètes. En cas de données insuffisantes, ces fournisseurs peuvent recourir à des estimations et à des approximations en utilisant des méthodologies internes qui peuvent être subjectives. Comme nous nous appuyons sur ces données pour nos décisions d'investissement, une telle incertitude peut avoir un impact négatif sur la performance des portefeuilles.

Axiom Obligataire Univers d'investissement

Notes moyennes ESG



ACRS par pilier





Risques principaux

Risque de perte de capital : les compartiments n'offrent aucune protection ni garantie. Par conséquent, les investisseurs pourraient ne pas être en mesure de récupérer intégralement leur investissement initial.

Risque opérationnel : risque de pertes résultant de l'inadéquation ou de la défaillance des processus internes, des personnes, des systèmes ou d'événements externes. La survenance de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du compartiment

Risque de change : une partie des actifs pouvant être libellés dans des devises autres que la devise de référence, le compartiment peut être affecté par des modifications dans le contrôle des changes ou dans les taux de change entre la devise de référence et ces autres devises. C'est pourquoi le compartiment sera systématiquement couvert contre ce risque. Toutefois, un risque résiduel demeure. Ces fluctuations des taux de change peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative du compartiment.

Risque de crédit : ce risque découle de la possibilité qu'un émetteur d'obligations ou de titres de créance ne soit pas en mesure d'honorer ses obligations de paiement, à savoir le paiement des coupons et/ou le remboursement du capital à l'échéance. Un tel défaut peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du compartiment (y compris les contrats d'échange sur rendement total ou les DPS). Cela inclut également le risque d'une dégradation de la notation de crédit de l'émetteur.

Risque de contrepartie : un compartiment qui investit dans des dérivés de gré à gré peut se trouver exposé au risque découlant de la solvabilité de ses contreparties et de leur capacité à respecter les conditions de ces contrats. Le compartiment peut conclure des contrats à terme, des options et des swaps, y compris des CDS, ou AXIOM LUX – Prospectus Novembre 2021 31 utiliser des techniques dérivées, ce qui implique le risque que la contrepartie ne respecte pas ses engagements aux termes de chaque contrat.

Taux de change : tout investissement en actions peut impliquer directement ou indirectement un risque de change. Si la valeur liquidative du compartiment est calculée dans sa devise de référence, la performance d'un actif sous-jacent ou de ses composantes libellées dans une devise autre que la devise de référence dépendra également du taux de change de cette devise. De même, la devise autre que la devise de référence dans laquelle un actif du compartiment est libellé implique un risque de change pour le compartiment.

Risque de liquidité : risque découlant de la difficulté ou de l'impossibilité de vendre des titres détenus en portefeuille lorsque nécessaire et au prix de valorisation du portefeuille, en raison de la taille limitée du marché ou de volumes d'échange insuffisants sur le marché où ces titres sont habituellement négociés. La concrétisation de ce risque peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du compartiment.

Utilisation des produits dérivés : si un compartiment dont la performance est liée à un actif sous-jacent investit souvent dans des instruments dérivés ou des titres différents de l'actif sous-jacent, des techniques de dérivés AXIOM LUX – Prospectus Novembre 2021 32 seront utilisées pour relier la valeur des actions à la performance de l'actif sous-jacent. Si l'utilisation prudente de telles techniques de dérivés peut être bénéfique, les instruments dérivés comportent également des risques qui, dans certains cas, peuvent se révéler supérieurs aux risques associés aux instruments plus traditionnels. Des frais de transaction peuvent être associés à l'utilisation de ces instruments dérivés.

Risque lié aux données climatiques/ESG : le processus d'intégration ESG de la Société de Gestion s'appuie sur des données tierces provenant de fournisseurs de données climatiques/ESG. Les fournisseurs de données peuvent appliquer différents modèles et utiliser différentes sources d'information, susceptibles de contenir des données inexactes, incomplètes ou non auditées. En outre, en cas d'insuffisance des données, les fournisseurs de données peuvent recourir à des méthodes internes pour produire des estimations et des approximations subjectives. De même, la Société de Gestion procède à une analyse qualitative s'appuyant sur des informations auto-déclarées, qui ne sont généralement pas auditées par un tiers. Étant donné que le gestionnaire de portefeuille fonde ses décisions d'investissement sur ces données, cette incertitude dans la collecte des données peut avoir un impact négatif sur la performance du portefeuille.